

[http://www.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2010/09/23/006-Registre\\_armes\\_feu\\_Est-Qc.shtml](http://www.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2010/09/23/006-Registre_armes_feu_Est-Qc.shtml)

## **Registre des armes à feu : Le maintien du registre bien vu par la SQ**

Radio-Canada

Publié : le jeudi 23 septembre 2010 à 14 h 52

Dans l'Est du Québec, la Sûreté du Québec (SQ) se réjouit du maintien du registre fédéral des armes à feu. Elle soutient que ce registre constitue un outil de travail majeur lorsque les policiers doivent intervenir dans des cas d'actes criminels.

Le porte-parole de la Sûreté du Québec pour le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles, Claude Ross, souligne que les policiers sont parmi les premiers à être appelés lorsque survient un suicide ou un meurtre.

Pour eux, le registre fédéral des armes à feu est indispensable, car il leur permet de préciser le mode d'intervention. « Par exemple, s'il n'y a pas d'arme à feu dans une résidence, [...] il ne sera pas nécessaire d'effectuer une évacuation massive. »

### **Un registre critiqué par les chasseurs**

De son côté, le vice-président de l'Association chasse et pêche de la Baie-des-Chaleurs, Pierre Henri, soutient que les chasseurs n'ont pas à payer pour les criminels, que le registre est coûteux et inutile dans leur cas.

« Si on regarde les statistiques, il y a moins de 2 % d'armes de chasseurs qui ont été utilisées dans différentes causes. »